

ne peut donc être taxé d'être exigeant quand il réclame seulement une surveillance de droit et habituelle sur l'enseignement religieux, et sur tout ce qui appartient à la morale et à l'ordre intérieur des écoles de sa croyance religieuse. Il ne peut exiger moins, car le clergé ne peut forfaire à son devoir dans une matière de cette nature. Par conséquent s'il vient à refuser son appui à la loi telle que projetée, la faute ne pourra en retomber sur lui mais sur la loi elle-même. Nous en sommes peiné, car nous ne pouvons qu'y prévoir de grands obstacles à l'éducation, au moins pour la suite, mais nous le répétons, ce ne sera point la faute du clergé.

Au reste, nous ne voyons pas pourquoi dans un bill uniquement pour le Bas-Canada où la presque totalité de la population est catholique, on n'a pu mettre sa foi en sûreté sans porter atteinte à celle des autres dénominations religieuses.

Puisque nous en sommes sur l'éducation, nous devons nous hâter de jeter un voile sur la partie renbrunie du tableau que nous avons examiné, pour nous occuper d'une autre qui nous paraît présager un avenir beaucoup plus consolant. On ne peut se le dissimuler; l'élan pour l'éducation est maintenant donné, et si d'un côté les mesures législatives sur cette matière importante, ne nous paraissent pas d'un favorable augure, d'un autre les efforts que l'on fait presque partout pour se procurer et s'assurer d'une éducation soignée et surtout morale, ne peuvent manquer de s'accroître encore davantage et d'être couronnés d'un plein succès. Nous apprenons donc sans surprise, mais avec une bien douce et bien vive satisfaction, qu'il est question dans ce moment d'engager les Dames du Sacré-Cœur à fonder une maison d'éducation de leur Institut, à Montréal. Il paraît que sur la proposition qui leur en a été faite par plusieurs personnes respectables de cette ville, cette proposition a été agréée avec empressement et que l'invitation n'a fait que prévenir leur désir.

Les Dames du Sacré-Cœur, comme on sait, ne sont établies à St. Jacques de l'Achigan que depuis à peu près deux ans et déjà elles y ont eu le succès le plus complet. Elles comptent en ce moment près de soixante pensionnaires et environ cent cinquante externes. Les personnes qui ont visité cet établissement et surtout celles qui ont eu l'avantage d'aller y terminer leur éducation, ne tarissent point sur la perfection de leur système d'enseignement, sur l'ordre admirable qui règne dans cette maison, et le respect général et bien mérité que ces précieuses institutrices savent s'attirer de la part de leurs élèves, par l'aménité de leur caractère et par l'édification de leur conduite. Ce qui prouve d'une manière bien évidente, combien elles sont appréciées, surtout où elles sont connues, c'est que la fondation de leur institut qui ne date que de 1800, compte déjà 60 maisons de cet ordre, dont

- 31 en France ;
- 12 en Italie ;
- 1 en Suisse ;
- 1 en Pologne ;
- 1 en Belgique ;
- 1 en Irlande ;
- 2 en Angleterre, l'une près de Londres et l'autre près de Bath ;
- 1 en Afrique ;
- 9 aux Etats-Unis ;
- et
- 1 en Canada.

60

Plusieurs de ces maisons ont au-delà de 200 pensionnaires et de 50 à 70 religieuses, ce qui fait un total de plus de 2000 dames.

La fondation projetée à Montréal n'affectera, dit-on, en rien celle de St. Jacques, qui sera continuée par des Dames du Sacré-Cœur, comme ci-devant, pour ceux qui préféreront la campagne. Nous sommes donc persuadé que tous les amis d'une éducation chrétienne, vertueuse et en même tems achevée, principalement dans les deux langues du pays, le français et l'anglais, accueilleront avec la plus haute satisfaction et avec le plus grand zèle, l'occasion favorable qui se présente en ce moment, d'obtenir pour notre beau pays et pour la cité de Montréal en particulier, un établissement qui nous assure

des avantages si précieux pour la génération présente et presque incalculables pour notre avenir. Car on comprend que plus la population de notre ville augmente, plus les établissements de ce genre deviennent utiles et nécessaires. Nous voyons que, dans plusieurs villes de France où la population est à peine égale à la moitié de celle de Montréal, il s'y trouve, à la fois, plusieurs communautés religieuses enseignantes, et bien loin de se nuire, elles n'en sont que plus florissantes. Montréal ne doit donc point rester en arrière, et puisqu'elle est la capitale des Canadas, elle doit en être aussi la première en éducation. Nous nous proposons de revenir sur ce sujet.

—Ceux qui désireraient se procurer l'Éloge funèbre de Mgr. de Nancy, prononcé le 28 août dernier par le P. Lacordaire, le trouveront en vente ici à Montréal, chez M. Leprohon, et à Québec chez M. Cremazie. Voir l'annonce.

—Plusieurs errata assez graves se sont glissés dans notre dernier numéro, à l'article intitulé *Revue de la vie de Robert de La Salle*, etc. Voici ceux qui nous ont paru les plus frappants : Dans le titre, 4<sup>ème</sup> ligne, au lieu de traduction pour la Gazette de Québec, lisez, traduction de la etc.

Deuxième ligne du paragraphe commençant : Dans son onzième volume de la Bibliothèque de biographie américaine, au lieu de M. Jared Sparks était professeur, lisez, M. Jared Sparks a écrit la vie de Robert Cavalier de La Salle, qui est le sujet des remarques suivantes. M. Sparks est professeur, etc.

Au paragraphe commençant : Robert Chevalier de La Salle, lisez Robert Cavalier de La Salle.

Dans la dernière colonne de la page 57, 5<sup>ème</sup> avant dernière ligne au lieu de : Tous les hommes étaient sous les hommes, lisez, sous les armes.

## CONSEIL LÉGISLATIF.

Mardi, 11 février.

Le bill pour permettre la saisie de la paye des officiers passe à sa 3<sup>e</sup> lecture avec amendements.

Le bill pour incorporer les Sœurs des Saints noms de Jésus et Marie passe à sa 3<sup>e</sup> lecture.

Le bill amendant l'acte de la dernière session relatif à l'acte de judicature de Gaspé est amendé et lu une 3<sup>e</sup> fois.

Le comité sur le bill d'incorporation du petit séminaire de Ste. Thérèse fait rapport sans amendements, la 3<sup>e</sup> lecture est remise à demain.

## C A N A D A.

*Les frères des écoles chrétiennes aux Trois-Rivières.*—Un ami de l'éducation écrit des Trois-Rivières, au *Canadien* en date du 4 février, la lettre très-intéressante qui suit :

« La ville des Trois-Rivières manquait, depuis quelques années, de bonne école élémentaire. Les citoyens de cette ville gémissaient sincèrement sur cette privation ; une foule d'enfants désœuvrés encombraient et parcouraient les rues de cette ville. Chaque semaine, il arrivait quelques mauvaises affaires qui leur était presque toujours attribuées et dont malheureusement quelques-uns se trouvaient souvent coupables.

A l'arrivée des Frères des Écoles chrétiennes à Montréal, on crut entrevoir le remède à ces maux, et des personnes influentes pensèrent à les établir en cette ville ; mais que d'obstacles à cette époque ! Cependant, on ne perdit pas courage : des démarches furent faites auprès du supérieur ; des correspondances furent échangées ; des entrevues eurent lieu ; enfin il fut convenu dans le cours de l'année 1843, qu'on pourrait obtenir trois Frères des Écoles chrétiennes, si la ville pouvait se soumettre à toutes les conditions de l'établissement. Outre les réparations considérables nécessaires pour le logement et des Frères de leurs élèves, il fallait se procurer une somme d'environ £400 pour pourvoir à l'ameublement des Frères, à leur transport et autres déboursés nécessaires à une telle fondation. Il fallait aussi s'assurer d'une somme annuelle d'environ £140, pour la subsistance, l'entretien des Frères et leur maison. C'étaient des frais énormes pour une petite ville comme les Trois-Rivières. Cependant, par le zèle des citoyens dirigé par le révérend M. Cooke, notre curé, W. Coffin, écuyer, et plusieurs autres, les besoins annuels furent souscrits et une somme suffisante empruntée ; en un mot, tout alla si bien, qu'au commencement d'octobre dernier, trois Frères furent envoyés aux Trois-Rivières. L'école s'ouvrit et se remplit de tous les enfants de la ville. L'arrivée des Frères fut un jour de fête pour la ville ; la joie des citoyens était grande, elle passa bientôt à l'admiration quand on vit l'ordre qui régnait dans cette école et la méthode d'enseignement suivie par ces bons Frères. Mais rien ne peut égaler l'étonnement des parents et leur contentement, lorsqu'ils virent leurs enfants, dont la plupart étaient volages, dissipés, vicieux, devenir dociles, respectueux et même vertueux. Ce fut un événement pour la ville des Trois-Rivières ; bientôt des examens dont le résultat ne le cède en rien à ceux tant vantés des écoles de Québec et de Montréal, prouvèrent que nos espérances n'étaient pas vaines. Le bruit